



RDV de l'ESS bretonne

**« Science et société : bâtir une alliance politique pour
ancrer les recherches participatives dans l'action
publique »**

Synthèse de la table-ronde

21 mai 2026

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org

Table-ronde commune entre le RDV de l'ESS et le 25 - ème congrès RIUESS autour des recherches participatives

Cette table ronde avait pour modérateur **Xavier Milliner** et quatre intervenant.es :

- **Benoît Hamon**, Président d'ESS France,
- **Goulven Oillic**, Conseiller régional délégué à l'économie sociale et solidaire de la Région Bretagne,
- **Anne Jacquelin**, co-présidente du réseau ALLISS
- **Valérie Billaudeau**, Maîtresse de conférences HDR et représentante du RIUESS.

Introduction : Face aux crises de notre siècle (climatiques, démocratiques, numériques), les réponses ne peuvent plus être élaborées uniquement en laboratoire. Elles se construisent sur les territoires, au plus près des besoins, grâce aux recherches participatives co-construites avec, par et pour la société civile et l'ESS.

Quelques idées fortes des intervenant.e.s

1. Benoît Hamon, Président d'ESS France (intervention par visio-conférence)

- **L'ESS face aux ruptures technologiques** : Face au dérèglement climatique et à l'arrivée massive de l'intelligence artificielle, l'ESS est le modèle qui préserve l'intelligence humaine et le lien social. C'est un laboratoire à ciel ouvert.
- **L'ESS** intervient là où il n'y a pas de réponses aux besoins sociaux, mais difficulté à objectiver ces réponses, à nourrir les décisions et même la réflexion citoyenne pour que l'ESS soit perçue comme une réponse aux enjeux. L'objectivation par la science doit permettre de dépasser le stade de l'intuition ou de la conviction militante
- **Le piège du tableur Excel** : L'action civique, démocratique et humaine de l'ESS ne rentre pas et ne doit pas chercher à rentrer dans des cases comptables ou des mesures d'impact à court terme. L'impact social de l'ESS est à valoriser.
- **Chiffre clé (Cour des comptes 2025)** : L'ESS ne capte que 7 % des aides publiques aux entreprises alors qu'elle représente 13% de l'emploi, prouvant qu'elle n'est pas une "économie sous perfusion".
- **Revendication 2026** : Dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement de l'ESS produite cette année par le gouvernement, il porte la création d'une section universitaire dédiée au CNU (*section économie et Société*) pour valoriser la recherche sur l'économie sociale et solidaire.
- **Loi ESS** : Un écosystème qui s'est renforcé (SRESS, PRASER...). La Loi 2014 sur l'ESS a permis une reconnaissance mais sans volonté politique les objectifs ne sont pas atteints.

2. Anne Jacquelin, Co-présidente du réseau ALLISS

- **Chiffre choc (Le rapport de 1 à 500)** : Les crédits alloués à l'économie sociale et solidaire face à la recherche industrielle affichent un rapport de 1 à 500. En plus, elle ajoute L'ESS / la recherche participative est financée sur des programmes ponctuels ; rien de durable, pas de temps long.
- **Technosolutionnisme vs Travail du CARE** : 70 % de la recherche française est faite par des ingénieurs orientés vers l'innovation de procédés. On finance la technologie, mais on invisibilise le "tiers-secteur de la recherche" (associations, syndicats, ESS) qui innove pourtant au quotidien dans l'éducation ou le soin (« s'occuper d'un enfant c'est de l'innovation au quotidien »).
- Difficulté à créer une légitimité : les co-recherches permettent de s'appuyer sur une source scientifique, un savoir considéré comme fiable, pour obtenir une reconnaissance de l'impact social.
- La Loi de 2014 a permis la reconnaissance, a obligé beaucoup d'acteurs à s'interroger sur leurs pratiques et leur rôle ; pourquoi ils étaient partie prenante de l'ESS, se poser la question de leur raison d'être
- Pour faire du plaidoyer efficace, l'ESS doit utiliser les outils gestionnaires (statistiques, données INSEE) pour forcer l'État à financer des postes de chercheurs durables sur nos sujets.

3. Valérie Billaudeau, représentante du RIUESS

- **Le frein des carrières** : Faute de section ESS au Conseil National des Universités (CNU), la pluridisciplinarité des chercheurs engagés à nos côtés devient un handicap pour leur carrière au lieu d'être une richesse.
- **L'impossible financement du temps associatif** : C'est le nerf de la guerre. Les subventions de recherche actuelles ne permettent pas de payer le temps de travail des salariés associatifs ou coopératifs qui participent aux projets. Ce temps est absorbé "bénévolement", ce qui fragilise les structures.
- Elle rappelle que la science avance aussi par l'erreur et le tâtonnement. Elle défend une recherche qui prend le temps de la complexité face au besoin de réponses immédiates.
- Rendre la recherche plus lisible et accessible sans en réduire la complexité : différentes facettes, courants théoriques. Il est du rôle des chercheurs de réussir à expliquer leur métier pour participer à sa prise en compte. Il faut aussi faire en sorte que les chercheurs investissent des espaces nouveaux : centres sociaux, tiers lieux...

4. Goulven Oillic, Conseiller régional de Bretagne

- Rapprocher la science de la société est indispensable : cela doit être un choix politique, pas une option de relier les deux pour répondre aux défis actuels mais, aussi permettre une ouverture des problématiques de recherche aux enjeux de la société civile.
- **Le défi du temps long** : Il y a un décalage inévitable entre l'urgence des crises (qui exige des réponses immédiates) et le vote de plans régionaux dont les résultats scientifiques ne seront tangibles que dans plusieurs années. La SRESS englobe la recherche et innovation depuis 2021.
- **Le bilan breton (Chiffres clés)** : Le dispositif régional 'Recherche et Société' a financé 45 projets de recherches sur 5 ans (budget de 3 millions d'euros) mobilisant plus de 100 acteurs.
- **Exemples de réussites locales** : Le projet *Circule Bio* à Morlaix (solutions locales de fertilisation agricole) et les recherches sur le foncier à Rennes qui ont fini par déboucher sur des propositions de lois nationales.

Face aux crises contemporaines, cette table ronde a mis en évidence la nécessité de faire des recherches participatives un véritable levier d'action publique.

Les recherches participatives apparaissent en effet comme un outil indispensable pour rapprocher science et société pour apporter des réponses aux besoins sociaux, à condition de leur donner les moyens politiques, institutionnels et financiers nécessaires pour s'inscrire dans le temps long.